

Réf: Dossier N° 152242

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « WESHARE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 1353, Ilot 100

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/06/2022 reçus par Me Kramo Simplicite Koukou, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WESHARE »

Objet : Conseil informatique; Conception et développement de solution web et mobile; Web Marketing; Communication et évènementiel; Prestations Diverses. Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 1353, Ilot 100

Dirigeant(s) : M AMAN ELOGNE MARC-HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2017-B-16829 du 27/10/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/CR/2022 du 27/10/2022

